

05 juil 2013 -10:59

Le rapport annuel 2012 du SPF Finances est en ligne

Le SPF Finances publie aujourd'hui son rapport annuel 2012. Celui-ci est disponible pour la première fois sous forme de site internet à l'adresse [www.rapportannuel.finances.belgium.be](http://www.rapportannuel.finances.belgium.be)

Le fil rouge du rapport est la responsabilité sociétale qui se traduit à la fois au SPF Finances en tant qu'employeur, en tant que fournisseur de service, en tant qu'organisation orientée résultat, en tant que gardien et arbitre, en tant que gestionnaire de l'argent et des biens de l'Etat.

La rapport donne un aperçu détaillé et étendu de toutes les activités du SPF Finances.

Quelques évolutions marquantes :

- En 2012, le nombre de propositions de déclaration simplifiée a été multiplié par deux. 1.463.775 déclarations ont été envoyées, parmi lesquelles seules 74.926 ont dû être modifiées à la demande des citoyens.
- A côté de la lutte contre la contrefaçon, le trafic de stupéfiant reste l'une des préoccupations principales de l'Administration Générale des Douanes et Accises. En 2012, le total des saisies de cocaïne est de 18 tonnes, un record !
- Du côté des contrôles fiscaux, deux constatations s'imposent : il y a moins de contrôles mais ils sont plus efficaces.
- MyMinfin, la plateforme électronique du SPF Finances élargit son offre et propose le plan cadastral. Via cette plateforme, le citoyen a accès à un plan en ligne qui permet un aperçu facilité des parcelles cadastrales de l'ensemble du territoire belge.
- En 2012, les belges ont utilisé plus souvent la réduction d'impôt pour la sécurisation contre le feu et le vol qui a connu une belle augmentation : 152.000 citoyens ont déclarés ces montants, contre 137.000 l'année précédente.
- En 2012, le télétravail a été implémenté au sein du SPF Finances. Ce sont déjà 229 membres du personnel qui ont recours au télétravail régulier et 700 au télétravail occasionnel.

SPF Finances  
North Galaxy  
Boulevard du Roi Albert II 33/70  
1030 Bruxelles  
Belgique  
<http://finances.belgium.be>

Florence Angelici  
Porte-parole (FR) SPF Finances  
+32 470 775 728  
[florence.angelici@minfin.fed.be](mailto:florence.angelici@minfin.fed.be)

Francis Adyns  
Porte-parole (NL) SPF Finances  
+32 470 76 22 44  
[francis.adyns@minfin.fed.be](mailto:francis.adyns@minfin.fed.be)